



- Code de balisage PR
- Continuité
 - Changement de direction
 - Mauvaise direction

13 km
 3h00

Chemin 20 %
 Route

Place de l'église et de la mairie

- Point d'intérêt (voir au dos)**
- > sens préconisé**
- Toilettes**
- Aire de pique-nique**
- Point de vue**

À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

1 L'église Saint Pierre

Construite entre 1730-1739, on y entre par la grande porte romane où aussitôt se présente un bénitier blanc et les fonts baptismaux. Dès les premiers pas, on entre dans une grande allée de terre battue bordée par des bancs de bois...

Telle est la description que l'on en faisait à l'époque. Aujourd'hui les fonts baptismaux datant de 1456 sont toujours là. Une chaire a été installée et bénie en 1850. La chaire a été rénovée en 2013 à la feuille d'or pour lui redonner son aspect d'origine. En 2021, le retable, inscrit aux Monuments Historiques, a fait l'objet de travaux de conservation.

En 1826, une horloge fut disposée en façade du clocher, laquelle fut associée à la grosse cloche (prénomée Hyacinthe-Cécile pesant 147 kg) par un mécanisme conçu par la société angevine BODET ; ainsi chaque heure est sonnée automatiquement, et ce depuis 150 ans, puisque l'installation d'origine est toujours en fonctionnement.



Le clocher et l'église peuvent être visités en s'adressant à Monsieur Joël LANGEREAU au 07 71 83 04 76.

2 Les menhirs des Forges



Situés sur la route de Montguillon/Saint Sauveur, vestiges d'un cromlech détruit au siècle dernier.

À l'origine, il se composait de 12 peulvants (menhirs) et formait un cercle de 12 mètres de diamètre. Aujourd'hui 3 menhirs subsistent dont la hauteur est de 2,78 m, 4,30 m et 3 m.

D'après une légende, ce sont des fées qui posèrent ici ces énormes blocs de pierres qui, toujours d'après la légende, sonneraient les douze coups de minuit.

À DÉCOUVRIR AUX ALENTOURS

- Le château de Bouillé Théval
- La cheminée de la Motte Millon - *propriété privée*
- L'enclave de Montguillon en Mayenne



Merci de rester sur le sentier balisé et de respecter les lieux que vous traversez. Veuillez respecter l'environnement, ne jetez rien sur le circuit. Attention à la circulation automobile lorsque vous empruntez ou que vous traversez les routes. Si vous rencontrez une anomalie (balisage manquant ou dégradé, danger potentiel...), merci de la signaler à randonnees@segreenanjoubleu.fr